

PROPOSITION DE FORMATION

Introduction à la Santé Mentale – demi-journée

012281

Le 19 juillet 2023

A l'attention de
UNOSEL - LYON

Vos interlocuteurs INFIPP

Dossier suivi par :

Gestionnaire de formation

CHEVRON Vincent

04 72 69 92 23 v.chevron@infipp.com

Dossier suivi par :

Responsable Affaires

OLLIER Adrian

04 81 65 03 46 a.ollier@infipp.com

INFIPP - UN ORGANISME QUALIFIE

QUALIOPI a accordé à INFIPP sa certification attestant ainsi **la qualité du processus** mis en œuvre par INFIPP quant

- Aux conditions d'**information** de nos publics sur nos prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
- A l'identification précise des **objectifs des prestations** proposées et **l'adaptation de ces prestations aux participants** (conception des prestations, modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi, d'évaluation mises en œuvre)
- A l'adéquation des **moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement** aux prestations mises en œuvre
- A la **qualification et au développement des connaissances et compétences des formateurs**.

Cette qualification vient souligner

Le professionnalisme

Les compétences

L'expérience d'INFIPP et de ses formations.

Sa stabilité, son indépendance, sa créativité

- Le sérieux de son ancienneté, première des garanties qu'INFIPP offre à ses clients
- Sa stabilité financière, garantie d'un exercice régulier de la profession
- Sa vocation unique d'organisme de formation continue
- Son indépendance, notamment vis-à-vis d'entreprises ou d'autres structures
- Son dynamisme et sa créativité lui permettant de développer des produits de formation novateurs

Le professionnalisme de ses intervenants

Les formations proposées par INFIPP sont assurées par des **professionnels confirmés**, c'est-à-dire exerçant la profession depuis cinq ans minimum et **formés au métier de formateur**.

Le professionnalisme de ses interventions.



La certification qualité a été livrée à titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

ORGANISATION DE LA FORMATION-PROGRAMME STAGIAIRE

INTERVENANT

Formateur en Premier Secours en Santé Mentale, accrédité par PSSM France

OBJECTIFS DE FORMATION

- ➔ Travailler sur les représentations, les idées reçues, de la santé mentale
- ➔ Explorer ce qu'est la santé mentale
- ➔ Comprendre les répercussions des troubles psychiques sur les situations de vie quotidienne
- ➔ Reconnaître les sources de difficultés liées aux troubles psychiques
- ➔ Adopter les bonnes attitudes pour faire face aux situations difficiles
- ➔ Connaître les structures pouvant aider les personnes souffrant de troubles psychiques

PUBLIC CONCERNE

Tout public

DATES ET HORAIRES

Ce programme se déroule en ½ journée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes au maximum par session.

LIEU ET PERSONNE REFERENTE

En distanciel, par visio.

PROCEDURE D'EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Evaluation des acquis en continu : questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de formation
- Questionnaire individuel d'évaluation de l'action

MOYENS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES

- Chaque participant est équipé d'un matériel individuel :
 - Ordinateur
 - Caméra
 - Son
 - Accès de qualité à Internet
 - Accès à une application de visioconférence (choix dès acceptation)

PROCESSUS PEDAGOGIQUE

Il se déroule en 0,50 jour(s) en continu.

OBJECTIFS	CONTENU-ACTIVITE	MOYENS PEDAGOGIQUES
Entrer en formation	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'intervenant • Présentation du déroulement • Cadre de la formation 	Echange Powerpoint Dossier pédagogique
Se décentrer par rapport à ses propres représentations	<ul style="list-style-type: none"> • Pour moi, qu'est-ce que ça veut dire « avoir des troubles psychiques ? » -Vocabulaire -Emotions • Débriefing du clip 	Visionnage Clip universitaire : « <i>Si on vous dit maladie mentale, qu'est-ce qui vous vient à l'esprit ?</i> » Echanges
Comprendre le cheminement entre santé mentale et troubles psychiques	<ul style="list-style-type: none"> • De la santé mentale aux troubles psychiques : un continuum • Définir santé mentale et troubles psychiques • La prévalence des problèmes de santé mentale • Quelques impacts d'un problème de santé mentale sur l'étudiant, les études, les pairs, amis • Les facteurs de risque spécifiques aux personnes • Les facteurs de risque spécifiques aux études 	Apports théoriques Définitions en sous-groupes puis échanges en plénière Brainstorming Etude de cas
Identifier quand quelqu'un va moins bien	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques « indicateurs » -Signes -Symptômes • Ce que l'on voit, ce qui est exprimé ? 	Apports théoriques Reprise des études de cas en sous-groupes
Faire un focus sur quelques problèmes de santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> • Dépression • Troubles anxieux • Troubles du comportement alimentaire • Troubles psychotiques, premier épisode psychotique • Intentions et crise suicidaires • Mutilations non suicidaires 	Sous-groupes Vidéos Epsykoï 20 moi Présenter une synthèse Debriefing
Savoir qu'il est possible d'aider une personne qui va moins bien	<ul style="list-style-type: none"> • Notion de rétablissement • Posture : Ecoute, Acceptation, empathie ... • Eléments à transmettre : Informations, Ressources ... • Les freins • Formation 	Focus rétablissement Chacun fait une synthèse de ce qu'il a retenu de la formation et comment il compte s'en servir au quotidien Synthèse : les attitudes fondamentales
Ancrer et évaluer les apports de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Les grands messages de la formation • Satisfaction de fin de formation 	Quizz

Nota Bene :

La réalisation du processus de formation pourra varier selon l'évolution, la dynamique du groupe et l'engagement des stagiaires. Certains éléments du contenu pourront être de ce fait plus ou moins développés.

INFIPP

formation en
santé mentale



Immeuble Le Karré,
2, rue Maurice Moissonnier,
CS 10333
69517 VAULX EN VELIN,
www.infipp.com
RCS Lyon 434 013 868 - NAF 8559 A
Enregistrée sous le Numéro : 82690700069
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat